

Agir!

Mai 2010



Avec la FCPE soyons acteurs de la scolarité de nos enfants !

Le Pédibus « Les chemins de l'école » à St-Julien !

Le 3 mai prochain, sur le secteur du groupe scolaire des Près-de-la-Fontaine, 2 lignes test « PÉDIBUS » seront activées et ce, grâce à la **volonté commune** des associations de parents d'élèves, dont la FCPE St-Julien, de la municipalité et de l'éducation nationale.

L'expérience menée en centre-ville sur tout le 3^{ème} trimestre scolaire, a pour objectif de matérialiser le projet, à savoir : un accompagnement des enfants vers l'école par des parents bénévoles et solidaires qui, à tour de rôle, les conduisent à pied, en faisant des arrêts sur le trajet pour les récupérer.



Tous les partenaires souhaitent que cette initiative, bien que limitée, donne envie à d'autres parents de s'investir et que pour nos enfants, d'autres lignes voient rapidement le jour. **Contact : pedibustjulien@hotmail.fr**

Directrice de la publication : Véronique USANNAZ-JORIS • **Comité de rédaction :** Anne DE RIVAZ, Catherine DUPARC, Sylvie GROS-FOL, Ophélie NIVET, Evelyne MALOD-DOGNIN, Myriam VILLARD • **Conception :** A/G/A • **Impression :** Imprimerie GUILLAUDOT • **Tirage :** 2 600 Exemplaires

Scoleo reconduit cette année et le lycée nous rejoint !

A la rentrée 2009, les parents des collégiens de Jean-Jacques Rousseau et d'Arthur Rimbaud ont bénéficié d'un nouveau service mis en place par la FCPE de St-Julien : Scoleo. Il s'agit d'un dispositif permettant aux familles de limiter le gaspillage et d'éviter la corvée des achats de fournitures scolaires en août, pour un prix équivalent à celui pratiqué en grandes surfaces.



En effet, les familles choisissent le lieu et la date de livraison en passant leur commande sur le Site de Scoleo.

Elles ont la possibilité de supprimer ou ajouter certains articles. Les parents gardent, bien sûr, la liberté de commander ou non par ce dispositif.

Le succès rencontré par cette initiative a motivé la FCPE de St-Julien à étendre le service au Lycée Mme de Staël pour la rentrée 2010.

Plus d'infos : www.scoleo.fr

Je ferai court ! Une année a passé depuis notre dernière publication, j'espère qu'elle vous aura manqué !

Plusieurs sujets traités dans ce nouveau numéro qui vous montrent que nous sommes actifs sur le terrain de la scolarité de nos enfants, de tous les enfants, que nous n'agissons pas seuls, que nous soutenons des projets et que des parents volontaires prennent sur leur temps et s'investissent pour faire encore mieux ! Merci à eux.

Véronique
USANNAZ-JORIS

Édito

Congrès Départemental

Cette année le **Président national de la FCPE, Jean-Jacques HAZAN**, nous a fait l'honneur de choisir notre département !

Nous souhaitons vivement que cette journée soit un grand rassemblement de nos adhérents. 3 Temps forts :

- **la partie statutaire** : présentation et vote des rapports d'activité et financier, renouvellement du Conseil d'Administration Départemental,
- **l'intervention de Jean-Jacques HAZAN** sur les questions d'actualité,
- **la conférence-débat en assemblée plénière autour de 4 thèmes** : tarification, contenu de l'assiette, animation et organisation du temps repas.

Rendez-vous **le samedi 8 mai**
au Lycée Mme de Staël à
St-Julien de 9h à 16h

Si vous êtes adhérent et que vous souhaitez participer à cette journée merci de vous pré-inscrire sur fcpe-74@sfr.fr

La lanterne magique...

Club de cinéma pour enfants de 6 à 12 ans proposé par le Cinéma Rouge & Noir continue en 2010/2011.

Son but : leur faire découvrir, une fois par mois, le cinéma en s'amusant !

La Carte de membre coûte 20€ pour toute la Saison (15€ pour les autres enfants de la famille) et donne droit à la libre entrée à toutes les séances du club.

Notez dans vos agendas que les inscriptions pour la prochaine Saison se feront le samedi 12 Juin au Cinéma.

Plus d'infos :

lanterne.stju@orange.fr
ou sur le Site

www.cine-rouge-et-noir.fr
volet « Lanterne Magique »

200m sur la réforme du Lycée : les parents du Lycée Mme de Staël protestent, pourquoi ?

Soyons clairs, il ne s'agit pas pour les parents FCPE de remettre en cause la réforme du lycée en elle-même. Elle interviendra à la prochaine rentrée pour les classes de seconde et nous semble, dans l'esprit, aller dans le sens d'un progrès : notamment par le rééquilibrage des filières, l'introduction d'un tronc commun, le renforcement des langues et de la filière littéraire, le temps consacré à l'orientation et l'instauration de « passerelles » d'une filière à l'autre.

Mais, et c'est là où le bât blesse, le Ministre avait affirmé qu'elle se ferait « à moyen constant ». Or, ce ne sera pas le cas. Pour le Lycée Mme de Staël (comme pour tant d'autres) les moyens alloués pour la rentrée prochaine ne permettent ni de respecter les engagements du Ministère ni de réussir cette réforme. Explications :

1. La réforme exige davantage de doublages de cours ou de cours à effectifs réduits en seconde, ce qui nécessite forcément plus d'heures d'enseignement.

→ or, la dotation en heures d'enseignement diminue

2. La réforme repose essentiellement sur la qualité de l'enseignement et sur l'investissement fait par les professeurs pour s'adapter à plus d'interdisciplinarité (notamment sur les 2 heures consacrées à l'aide personnalisée)

→ or, les suppressions de postes se poursuivent au lycée. Pourtant, les heures d'enseignement à assurer existent. Elles devront être couvertes par des heures supplémentaires en trop grand nombre, voire pire, par un recours à des vacataires. Nous demandons à l'Éducation Nationale de mettre en face de nos enfants, pour chaque cours dispensé, un professeur qualifié et formé. Depuis longtemps déjà, les remplacements ne sont plus assurés de manière suffisante alors que l'État est soumis à l'obligation de dispenser le volume d'heures prévu par les programmes.

3. La réforme prévoit un tutorat pour chaque lycéen.

→ or, la Dotation Horaire Globale allouée ne permet pas de le financer. Il ne pourra donc pas se mettre en place.

4. Le choix, les options offertes aux élèves du lycée ne pourront pas toutes trouver leur place à la prochaine rentrée, faute de moyens là aussi.

5. Les heures spécifiques (HSE) qui permettaient de financer du soutien aux élèves en difficulté seront purement et simplement supprimées, faute de moyens là encore.

Pour toutes ces raisons, nous nous sommes abstenus lors du vote de la répartition de la Dotation Horaire Globale du 11 février dernier *. Sans remettre en cause la proposition faite par le proviseur et son adjoint (qui font au mieux avec les moyens qu'on leur donne) mais pour protester contre l'insuffisance de l'enveloppe attribuée. Insuffisance qui ne permet pas de mettre en œuvre la réforme prescrite par le Ministère selon les modalités sur lesquelles le Ministre Luc Chatel s'était engagé. Nous avons demandé au rectorat que les engagements pris soient tenus et notre dotation revue à la hausse pour assurer les conditions d'un enseignement de qualité à la prochaine rentrée.

* Motion disponible sur notre Site : <http://fcpejulien.online.fr>

« Lundi prochain, je commence à 10h car le prof est en formation. »

« Aujourd'hui j'ai eu 2h d'études car il y avait deux profs malades. »

Combien de fois avez-vous entendu ces phrases ?

En primaire, c'est le matin même qu'on vous téléphone pour vous annoncer que si vous pouvez garder votre enfant à la maison ce serait préférable car l'instituteur des CP a la grippe. Bon, les autres professeurs se partageront la classe... qui s'apparentera alors à une garderie. Et vous pensez : « cela fait combien d'heures de cours non dispensées depuis le début de l'année tout ça ? ». Il n'est pas question ici de dénoncer l'absence des professeurs. Les professeurs ne sont pas plus absents que les autres catégories socio-professionnelles. Ils sont absents parce qu'ils peuvent être malades comme tout le monde, parce qu'ils sont en sortie scolaire, ou parce qu'ils sont en stage (la formation est un droit et même un devoir pour tous les travailleurs). Nos tentatives pour

Dossier

Ouyapacours : c'est vous qui agissez !

recenser toutes ces heures au travers des questionnaires distribués lors des préparations aux conseils de classe des collèges n'ont rien d'exhaustives et ne reflètent pas la réalité. Et puis finalement, le problème demeure car il dépend de mesures prises au niveau de l'Éducation Nationale. En septembre la FCPE nationale a mis en place un Site internet « ouyapacours » pour signaler toutes les heures de cours non assurées par le service public quelles qu'en soient les raisons.

Un début de réponse du Ministre de l'Éducation Nationale doit nous mobiliser encore plus.

Le 9 mars dernier lors d'une conférence de presse, le Ministre de l'Éducation, Luc Chatel, a exposé son plan avec trois mesures phares pour améliorer le taux de remplacement des enseignants absents. Toutes ces mesures seront mises en œuvre à la rentrée 2010.

La FCPE demandait depuis de nombreuses années la suppression du délai minimum de 14 jours avant remplacement d'un enseignant du second degré et proposait de créer dans chaque académie des « référents remplacements » interlocuteurs des parents d'élèves. Ces deux propositions ont été retenues par le Ministre et la FCPE s'en félicite. Malheureusement la dernière mesure qui consiste à recourir aux étudiants et aux retraités pour assurer les remplacements n'est pas une solution satisfaisante. Nous exigeons des enseignants formés car nous différencions prise en charge et enseignement. Il faut donc continuer la mobilisation en signalant les cours non assurés sur le Site Internet de la FCPE et conforter ainsi nos revendications. Vous verrez c'est très simple !

Lien internet : <http://www.fcpe.asso.fr/ouyapacours/>

La question des toilettes au collège Arthur Rimbaud, n'est plus un sujet tabou...

Le problème des sanitaires dans les établissements scolaires est récurrent, et le collège Arthur Rimbaud n'échappait pas à cette règle. Les parents délégués ont commencé à aborder ce sujet au printemps dernier dans le cadre de la Commission d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté. Tous les aspects de cette question qui touche au bien-être, à l'hygiène et à la santé des enfants et adultes de demain, ont pu être évoqués.

En s'appuyant sur le rapport 2007 de l'Observatoire National de la Sécurité et de l'Accessibilité des établissements scolaires d'enseignement, qui confirme que les sanitaires dans les établissements scolaires constituent un vrai problème de santé publique, les parents ont demandé qu'un questionnaire soit distribué dans 4 classes différentes. Les résultats ont permis de mettre en évidence que seulement 36% des élèves interrogés utilisent régulièrement les toilettes, 67% ont un ressenti négatif sur les sanitaires (pas accueillants, sales, malodorants), 38% disent avoir parfois mal au ventre, 15% souvent, 37% révèlent avoir été témoins d'accidents ou d'incidents dans les toilettes, 11% reconnaissent avoir déjà eu une infection urinaire et 14% être constipés.

Suite à ce constat, la réflexion menée a permis de réaliser que les responsabilités étaient partagées par : la direction de l'établissement, le gestionnaire, le service d'entretien, les professeurs, l'infirmière scolaire, les parents, les élèves, les services de l'État et de la collectivité.

Tous les acteurs ont été invités à réfléchir sur cette question, et sensibilisés, chacun a joué son rôle :

- L'équipe de direction a réagi, en proposant une réflexion sur le respect, par l'intervention de l'association « Le respect, ça change la vie » dans toutes les classes. Cette démarche participative devrait mener les élèves à s'interroger sur le respect de leur environnement, du corps et d'autrui car de nombreuses dégradations de matériel et d'actes d'incivisme sont régulièrement constatés.

- Suite à l'insistance des parents, une surveillance effective dans les toilettes se mettra en place et par ailleurs la demande d'un poste de surveillant supplémentaire pour la rentrée 2010, auprès du rectorat sera effectuée.

- Grâce à l'établissement d'un état des lieux et d'une liste des travaux à effectuer, réalisés par l'équipe administrative du collège, mais aussi grâce aux remarques insistantes des parents délégués, le Conseil Général a programmé en priorité 1 les travaux nécessaires pour 2011.

- Par ailleurs, la fréquence des nettoyages doit être adaptée en fonction de la fréquentation des toilettes, c'est-à-dire après chaque récréation.

- Parallèlement, l'infirmière scolaire et les professeurs de SVT sensibilisés par la question, se sont engagés à offrir, à la rentrée scolaire 2010, une information aux élèves, sous forme d'un rappel sur les ré-

gles d'hygiène, de santé et en attirant leur attention sur les risques encourus lorsque l'on ne fréquente pas régulièrement les toilettes.

Les parents délégués se félicitent de ces avancées et remercient les différents acteurs, en particulier l'équipe de direction, d'avoir pris au sérieux cette question.

Pour finir, nous voulons attirer votre attention, sur le rôle que vous, parents pouvez jouer, en apportant quelques conseils à vos enfants et en échangeant avec eux autour de cette question, car les élèves qui ne vont pas aux toilettes lorsqu'ils en ont besoin sont nombreux et ne peuvent pas être attentifs en classe.

Voici quelques recommandations : il est important de boire, d'aller régulièrement aux toilettes pour ne pas donner aux microbes le temps de proliférer : ne pas passer une matinée ou un après-midi sans vider sa vessie et de bien vider sa vessie sans stress. Si l'on se retient, peuvent apparaître un mal être, des fuites, des infections urinaires, des constipations chroniques ; tout ceci pouvant entraîner des troubles plus ennuyeux à l'âge adulte (incontinence urinaire.....)

Rappelons que dans ce lieu comme ailleurs, chacun doit veiller au respect des autres, au travail du personnel d'entretien, au matériel, au collège comme à la maison.